



Politique ESG
de Rothschild Martin Maurel /
Rothschild & Co Wealth
Management Belgium

Introduction :

En tant que Banque Privée, la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans nos solutions et conseils d'investissement est en phase avec notre horizon d'investissement à long terme et alignée avec notre ambition de soutenir la transition de l'économie mondiale vers un modèle plus durable.

Plusieurs éléments nous poussent à une appropriation plus rapide des outils au service de la finance durable dans nos activités : (i) l'accélération des phénomènes naturels et les dommages causés à la biodiversité qui font émerger de nouveaux risques pour nos sociétés, (ii) les attentes des plus jeunes générations qui manifestent un vif intérêt pour la transition écologique voyant leur avenir et leur mode de vie de plus en plus menacés d'ici 2050 et (iii) l'adhésion de nos équipes à l'intégration des critères ESG dans l'exercice de leurs fonctions.

Au fil du temps, nous avons progressivement fait évoluer nos outils, nos process et notre offre de solutions d'investissement vers une plus grande intégration des enjeux de durabilité. L'examen de ces enjeux se fait sous différents angles : études des risques de durabilité, identification des opportunités, évaluation des perspectives de développement, renforcement notre capacité d'adaptation. Nous avons développé dès 2018 en Belgique et en 2021 en France des mandats avec une orientation de gestion durable. Ces stratégies sont classées article 8 selon la réglementation SFDR, depuis son entrée en vigueur.

Nous sommes également impliqués dans des initiatives collectives comme les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies.

Dans un contexte réglementaire encore mouvant, nous participons à des groupes de travail avec d'autres membres de la communauté des banques privées afin de contribuer à l'émergence de bonnes pratiques au sein de notre profession.

Notre objectif est de proposer des solutions et conseils d'investissement qui créent de la valeur pour nos clients tout en participant activement à la transition de notre société vers un modèle plus durable.

Cette politique ESG couvre les entités Rothschild Martin Maurel ainsi que Rothschild & Co Wealth Management Belgique (succursale de Rothschild Martin Maurel) et Rothschild & Co Wealth Management Monaco.

I. Ressources humaines dédiées et gouvernance liée à la finance durable chez Rothschild Martin Maurel

Afin d'assurer une cohérence au sein de notre Groupe et de continuer à faire progresser le niveau d'intégration des enjeux ESG dans les approches d'investissement, la stratégie finance durable est adressée à différents niveaux dans les dispositifs formels de gouvernance du Groupe¹. Une déclinaison de cette stratégie est assurée en tenant compte des spécificités métiers à travers des instances dirigeantes de la ligne métier Wealth & Asset Management et au sein même de ces entités géographiques.

Au sein des différents Métiers de Rothschild Martin Maurel, les thématiques liées à l'ESG sont reprises, présentées et déclinées au sein de chaque Direction :

- **Equipe Risques :** la fonction **Gestion des risques** en tant que fonction de second niveau s'assure comme sur les autres typologies de risque, de la bonne gestion des risques en matière ESG, par la mise en place de politiques, mesures, et contraintes appropriées ainsi que par le bon suivi et respect de celles-ci. Elle organise à ce titre **un comité « Risque gestion discrétionnaire » trimestriel** où elle rend compte de la bonne gestion des risques en matière de gestion pour compte de tiers y compris ESG. Le comité rend compte notamment du respect des contraintes d'investissements, y compris en matière d'ESG. Par ailleurs l'équipe contrôle permanent planifie et exécute des contrôles de seconds niveaux sur tous les risques.
- **Equipe Conformité :** Le plan d'activité conformité a intégré la dimension ESG dès 2021 avec la mise en place de contrôles adaptés notamment dans la revue des documents commerciaux à destination de nos clients et prospects et la participation aux projets réglementaires liés à la finance durable.
- **Equipe de Gestion :**
 - Comité de gestion
 - Comité ad hoc sur le mandat 4change
 - Un suivi spécifique ESG
- **Equipe Business Support :** en charge des projets au sein de Rothschild Martin Maurel, elle a été mandatée pour mener le projet « finance durable » afin de mettre en œuvre, avec les métiers concernés, l'implémentation opérationnelle des exigences réglementaires (SFDR, Taxonomie, MIFIDII, Art. 29 LEC). A ce titre, une gouvernance projet a été défini et se caractérise par les instances suivantes :
 - Comité de pilotage : sur une fréquence trimestrielle, ce comité a pour but de présenter le suivi global du projet et d'arbitrer sur d'éventuelles orientations stratégiques,
 - Comité projet : sur une fréquence mensuelle, ce comité a pour but de faire un point sur l'avancée des principaux chantiers menés dans le cadre des ateliers mis en place avec les contributeurs de chaque métier.
 - Groupe de banquiers référents : sur une fréquence trimestrielle, ce comité a pour but de partager des nouveautés réglementaires, diffuser les messages clés sur notre démarche d'investissement durable, recueillir des remarques et suggestions venant des forces commerciales en contact avec nos clients.

¹https://www.rothschildandco.com/siteassets/publications/rothschildandco/group/2023/fr_randco_sustainability_report_2023.pdf - page 44-45.

II. Intégration des enjeux extra-financiers dans la gestion d'actifs financiers cotés de Rothschild Martin Maurel

1. Le cadre d'exclusion commun aux entités d'investissement du Groupe R&Co : gestion directe et sélection de fonds
 1. Exclusion des entreprises qui conçoivent et produisent des armes biologiques et chimiques, les armes à sous-munitions et/ou des mines terrestres conformément au traité d'Oslo (2008) et à la Convention d'Ottawa (1997).
 2. Exclusion de l'investissement dans des entreprises qui, à la connaissance du groupe, enfreignent des principes fondamentaux en raison de fautes graves commises par les entreprises, telles que des violations graves des droits de l'homme, des dommages environnementaux importants ou ceux liés à des activités de corruption.
 3. Mise en œuvre de principes d'investissement relatifs au secteur du charbon thermique

Des principes d'investissement relatifs au charbon thermique du Groupe Rothschild & Co

1. Nous ne prêterons plus ni n'investirons plus dans des sociétés impliquées dans des projets de développement de nouvelles mines de charbon thermique ou de centrales thermiques à charbon ;
2. Aucun investissement ne sera plus réalisé et aucun nouveau financement ne sera accordé à des entreprises dont :
 - Plus de 10% du chiffre d'affaires provient des activités liées au charbon thermique ;
 - Plus de 10% du mix énergétique (par MWh généré) repose sur le charbon ;
3. Aucun investissement ne sera plus réalisé et aucun nouveau financement ne sera accordé à des entreprises dont :
 - La production annuelle de charbon thermique dépasse 10 MT par an ;
 - Les capacités installées fonctionnant au charbon sont supérieures à 5 GW ;
4. Aucun investissement n'est plus réalisé et aucun nouveau financement n'est accordé à des entreprises dont :
 - Plus de 50% du chiffre d'affaires provient des activités de services ou d'infrastructures liées au charbon thermique.

Ces principes d'investissement ont été conçus afin de respecter les caractéristiques spécifiques de nos différentes expertises d'investissement et dans le but de protéger les intérêts de nos investisseurs. Ces seuils ont été appliqués jusqu'à la fin de l'année 2023 et ont été réexaminés cette année.

Lorsque les entreprises ne sont pas impliquées dans des projets de développement de nouvelles capacités de charbon thermique mais sont directement exposées au charbon thermique au-delà des seuils définis ci-dessus :

- Nous entamerons une démarche d'engagement avec les entreprises pour échanger sur leur exposition au charbon ;
- Au cas par cas, nous continuerons à soutenir financièrement les entreprises qui mettent en œuvre une stratégie de sortie du charbon ;
- Nous cesserons d'investir ou de prêter aux entreprises qui, à la suite de notre engagement, ne mettent pas en œuvre une stratégie de sortie du charbon.

Lorsque nous n'investissons pas directement dans des entreprises mais plutôt dans des fonds de tiers ou des fonds de fonds, la mise en œuvre de ces principes est plus complexe. Dès lors :

- Nous intégrerons dans notre processus de sélection des fonds, l'analyse des principes mis en œuvre par les gestionnaires de fonds tiers en matière d'investissement dans le charbon
- Nous reverrons spécifiquement nos allocations dans les fonds de tiers pour lesquels le/s gestionnaire/s n'a/ont pas établi de stratégie de sortie du charbon.

De manière générale, nous pensons qu'un dialogue actif avec les entreprises quant à leur exposition au charbon thermique peut les encourager à améliorer leurs connaissances des risques climatiques et à prendre des mesures pour réduire leurs impacts environnementaux.

2. Notre intégration des critères extra financiers

Les critères extra financiers sont intégrés dans notre process d'investissement et sont ainsi pris en compte dans la gestion de l'ensemble des mandats gérés au sein de Rothschild Martin Maurel à deux niveaux.

- Application de filtres réglementaires et du cadre d'exclusions du Groupe Rothschild & co, cités au point 1.
- Application des exigences minimales en termes d'intégration des critères ESG à l'échelle de chaque portefeuille sous mandat, via un dispositif de suivi des risques :
 - Au minimum 65% des actifs dans lesquels nous investissons (pour les actifs cotés) doivent faire l'objet d'une note par MSCI ESG Research
 - Notre objectif est d'avoir une note agrégée au minimum de BBB selon MSCI ESG Research
 - Nous souhaitons limiter la part des sous-jacents les plus mal notés au sein d'un portefeuille sous gestion : notre objectif est que les actifs notés en dessous de BB représentent 15% au maximum de la part des actifs notés.

Nous assurons un suivi périodique de nos positions existantes sous l'angle de ces critères ESG.

Les mandats « 4Change », classés article 8 selon la réglementation SFDR, ayant un engagement plus important dans l'intégration des critères de durabilité, font l'objet de comité de gestion ad-hoc et respectent des critères de durabilité additionnels (% d'investissement durable, % d'alignement à la taxonomie européenne, prise en compte des externalités négatives).

Dans le cadre de l'introduction d'un nouveau titre dans les portefeuilles de cette gamme, un travail d'analyse est réalisé au préalable tant sur les critères financiers qu'extra-financiers avant d'être exposé lors du Comité de gestion hebdomadaire de Rothschild Martin Maurel.

3. Nos prestataires de données

A l'issue d'une étude des différents prestataires de données extra-financières, nous avons décidé de travailler avec la société MSCI ESG Research:

- la philosophie de notation de MSCI ESG Research, axée sur la matérialité financière des enjeux ESG correspond à notre volonté d'intégrer les enjeux extra-financiers dans notre process d'investissement ;
- le périmètre de couverture ESG de MSCI ESG Research correspond à notre univers d'investissement ;
- la méthodologie de notation développée par MSCI ESG Research prend en compte les controverses, avec une fréquence de revue a minima annuelle, permettant une appréciation exhaustive d'une entreprise et son business model.

4. Les procédures de contrôle et de suivi des risques

Process d'identification des risques non financiers

Notre approche en matière d'investissement responsable repose sur l'identification et la gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Cette approche s'appuie sur les politiques et procédures d'investissement que nous avons définies au niveau du Groupe et sont renforcées par les initiatives et cadres propres à Rothschild Martin Maurel.

Les travaux d'identification et d'évaluation impliquent les équipes de gestion, ESG, gestion des risques et conformité.

Organisation du dispositif de gestion des risques ESG

Au sein de Rothschild Martin Maurel, les contrôles ex-ante et ex-post sont mis en place pour assurer la bonne intégration des exclusions issues de notre politique ESG.

Concernant notre dispositif de contrôle sur les risques de durabilité au sein de nos portefeuilles, il s'inscrit dans la logique des trois lignes de défense mise en place au sein du groupe R&CO.

- Les métiers sont responsables de la mise en place et de la réalisation de contrôles permettant de réaliser une gestion conforme aux principes énoncés.

- Les fonctions de contrôle dites de second niveau, risques et conformité, conseillent les métiers sur la mise en place des politiques, outils, process et contrôles appropriés s'assurent de la bonne prise en compte des résultats de ces contrôles et par ailleurs monitorent les risques et le respect des contraintes et en rendent compte.
- L'audit interne dans le cadre de ses fonctions de contrôle périodique réalise les missions d'audit planifiées dans son plan d'action annuel.

En pratique, les gérants de portefeuilles (premier niveau) sont responsables du respect des contraintes ESG qui leurs sont fixées, l'équipe Business Support (niveau 1bis) réalise les contrôles de contraintes, notifications de dépassement et d'escalade. L'équipe risques s'assure que le non-respect des contraintes est notifié, escaladé et résolu. Un comité des risques dédié, dont sont membres le dirigeant effectif de la banque privée ainsi que le responsable de la gestion financière fait un point trimestriellement sur la gestion des risques et notamment en matière de durabilité.

Processus d'Investissement Responsable intégrant des facteurs de durabilité

Notre dispositif de suivi du respect des critères extra-financiers est en place depuis 2021 et vise notamment à s'assurer des engagements suivants sur le périmètre des actifs cotés de la gestion sous mandat:

- Taux de couverture ESG : minimum 65% de l'actif net,
- Rating global du portefeuille : minimum BBB
- Minimisation de l'exposition aux sous-jacents les plus mal notés (<BB) : seuil maximum 15% de la poche notée.

Ces seuils, définis et validés en interne, font l'objet d'un suivi régulier par les équipes de gestion et reportés au sein du comité ESG. De plus, au même titre que pour le respect des contraintes d'investissement pour lequel un contrôle trimestriel est effectif, une équipe dédiée s'assure de l'alignement des portefeuilles sur ces 3 piliers à travers un process d'escalade défini. Les écarts constatés sont communiqués aux gestionnaires de portefeuilles pour correction et sont restitués lors du comité risques GSM tenu trimestriellement.

5. La production de reportings

L'intégration des critères ESG dans les différents mandats fait l'objet d'un suivi au niveau global du portefeuille mais également de ses principaux constituants.

Les conclusions de ce suivi font partie intégrante du processus d'investissement et selon les objectifs des clients peuvent donner lieu à une communication ad hoc. En particulier, les mandats « 4Change », classé article 8 selon la réglementation SFDR, ayant un niveau d'intégration des critères ESG supérieur, donnent accès aux reportings spécifiques, en conformité avec les exigences définies par la réglementation.

6. Présentation de nos opportunités d'investissement ESG en actifs financiers cotés au sein de la Banque Privée

a) L'intégration ESG au sein de nos mandats classiques

Tous nos mandats de gestion respectent le cadre commun d'exclusions du groupe Rothschild & Co décrit précédemment (exclusion des armes biologiques et chimiques, respect du traité d'Oslo, de la convention d'Ottawa sur les armes controversées; mise en place du principe d'investissement relatif au charbon thermique ; exclusions liées aux violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies relatives aux droits humains, aux cas de corruption, aux dommages importants causés à l'environnement...).

Un dispositif de suivi des risques de durabilités s'applique également à l'ensemble des mandats de gestion Rothschild Martin Maurel.

b) L'intégration ESG au sein de nos mandats thématiques

En complément de cette approche de sélection, **le mandat Thématique 100% Actions**, intègre dans son allocation des thèmes alignés avec les enjeux environnementaux tels que par exemple la transition écologique.

c) L'intégration ESG au sein de nos mandats 4Change

Enfin, pour nos clients désireux de **prioriser les critères extra-financiers dans la gestion de leurs actifs**, **Rothschild Martin Maurel a lancé les mandats 4Change**, qui comme nos mandats traditionnels, sont investis sur toutes les classes d'actifs (actions, obligations, alternatif et liquidités) avec une allocation d'actifs reflétant les vues du comité d'investissement de Rothschild Martin Maurel. Différence importante, l'intégration des critères extra-financiers est ici priorisée et renforcée dans la prise de décision d'investissement. Elle vise une **optimisation de la note globale du portefeuille via une maximisation du taux de couverture des supports, ainsi qu'une sélection des supports les mieux notés dans leur catégorie** (approche best-in-class), tout en respectant des exigences en matière de durabilité exprimées par nos clients.

Les expertises de la maison au service de votre allocation d'actifs

Mandats Traditionnels	Mandat 4Change	Mandat Thématique	Expertise actions et obligations de l'Asset Management	Investissements non cotés	Produits structurés	Fonds dédiés
Modéré, Equilibré, Dynamique	Modéré, Equilibré, Dynamique			Convention de conseil ou mandat	Convention de conseil ou mandat	
Intégration des enjeux extra-financiers dans nos process.	Priorité des enjeux extra-financiers pour viser une optimisation de la note (approche best in class).	Intégration des enjeux extra-financiers pour viser une notation ESG supérieure à celle du MSCI ACWI.	Une équipe de gestion expérimentée et complémentaire proposant une gamme complète permettant de diversifier votre portefeuille.	Multi stratégies (primaire, secondaire, co-investissement, fonds de fonds, dette non cotée) ; Architecture ouverte.	Procédure d'appels d'offres ; Politique de « best execution ».	Gestion sur mesure ; Département juridique dédié.
Investissements diversifiés sur toutes les classes d'actifs (actions, obligations, alternatif et liquidités) avec des bornes adaptées en fonction de l'exposition au risque envisagée dans le portefeuille.		Portefeuille 100% actions réparti dans 9 thématiques.	Equipe actions de 15 spécialistes 8 Mds€ d'AUM	Accès aux fonds de Five Arrows		
Gestion active non benchmarkée avec un objectif de recherche de performance sur le long terme . Approche mixte entre fonds (architecture ouverte), certificats, trackers et lignes directes.		Gestion active au sein et entre les thématiques avec un objectif de recherche de performance sur le long terme .	Equipe obligations de 7 gérants 12 Mds€ d'AUM	Expertise de la Banque Privée dans la sélection de fonds externes de qualité.		

Focus Mandat 4Change :

Notre gamme 4Change s'articule autour de trois points :

- Des solutions d'investissement permettant d'allier performance financière et responsabilité tout en donnant du sens aux investissements réalisés.
- Une priorité donnée aux critères extra-financiers dans notre processus de gestion.
- Une utilisation des données de notre prestataire MSCI ESG Research pour la notation des supports en portefeuille avec un objectif d'amélioration de la note globale et de la couverture.

III. Intégration des enjeux extra-financiers dans les autres solutions d'investissement de Rothschild Martin Maurel

a) Intégration des enjeux de durabilité dans notre sélection d'investissements non cotés :

Afin de diversifier au maximum les stratégies, les millésimes et les sociétés de gestion, une équipe dédiée sélectionne pour nos clients des fonds internes (via Rothschild & Co Merchant Banking) et externes de qualité. Nous intégrons des critères ESG dans notre process de sélection de fonds :

- Via le respect des politiques d'exclusion Groupe ;
- En étudiant le profil ESG de la société de gestion : politique RSE, ambitions environnementales, etc.;
- En étudiant les process d'investissement responsable mis en œuvre (signataire des UNPRI, outils, effectifs...);
- En étudiant les caractéristiques ESG du fonds sélectionné

Pour les fonds internes, conformément à chaque stratégie d'investissement, l'équipe d'investissement de Rothschild & Co Merchant Banking investit dans un ensemble de secteurs soigneusement choisis. Ils veillent à ne pas investir dans des secteurs qu'ils considèrent comme non éthiques et qui sont explicitement répertoriés comme interdits par la politique d'exclusion des investissements de Five Arrows Managers. Leur due diligence est basée sur un dialogue avec l'équipe de gestion (des entreprises ou des gestionnaires de fonds le cas échéant) et sur des visites sur place afin d'identifier et d'évaluer la gestion des questions ESG clés.

Pour plus de détail sur la politique d'investissement de Rothschild & Co Merchant Banking, nous vous invitons à consulter le dernier rapport de développement durable en suivant le lien : [Five Arrows Sustainability Report 2022 \(rothschildandco.com\)](https://rothschildandco.com)

b) Intégration des enjeux de durabilité dans notre offre de produits structurés

L'intégration des enjeux de durabilité dans notre offre de produits structurés s'appuie sur :

- Un accès direct à la recherche MSCI ESG Research des équipes permettant d'intégrer dans la sélection de valeurs les critères ESG et financiers de manière combinée
- Le respect des politiques d'exclusions Groupe au niveau des sous-jacents et de l'émetteur du produit.
- Le suivi du profil ESG des produits
- L'évaluation initiale et suivi des critères ESG du produit

c) Intégration des enjeux de durabilité dans notre gestion conseillée

Les conseils en investissement émanant de la banque suivent les mêmes principes que ceux décrits ci-dessus concernant la Gestion Sous Mandat.

Il convient cependant de souligner que contrairement à un mandat de gestion classique, les choix de gestion exprimés par nos clients doivent primer sur le respect de notre politique interne ESG.

Annexe

Méthodologie de notation MSCI ESG Research

La recherche MSCI ESG Research s'appuie sur des données publiques, notamment :

- Des données macroéconomiques et sectorielles publiées par des Etats, des ONG, et des établissements universitaires,
- Des données émanant des publications des sociétés étudiées : rapports annuels, rapports RSE, discours de la direction, etc.

Parmi sa grille d'analyse, MSCI sélectionne 3 à 8 critères clés selon le secteur de la société. Les critères E, S et G sont ensuite pondérés selon la pertinence de chaque pilier au regard de l'industrie :

- Pilier Environnemental : étude de l'exposition de la société à des risques et/ou opportunités environnementaux/les spécifiques à son secteur d'activité et des politiques /stratégies mise en œuvre pour y répondre. Exemples : risques physiques liés au changement climatique, encadrement des déchets, stress hydrique...
- Pilier Social : étude de l'exposition de la société à des risques et/ou opportunités sociaux/les spécifiques à son secteur d'activité et des politiques /stratégies mise en œuvre pour y répondre. Exemples : formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production de la chaîne d'approvisionnement...
- Pilier Gouvernance : étude des instances de contrôle (ex : niveau d'indépendance du conseil, pratiques comptables, etc.) et des pratiques en matière de gouvernance. Exemples : politique anti-corruption, etc.

Pour chaque enjeu ESG clef identifié :

- MSCI ESG Research évalue l'exposition de la société étudiée au risque envisagé et les politiques et actions mises en œuvre pour l'encadrer ;
- De la même manière, s'il s'agit d'une opportunité, au sein du secteur considéré, MSCI ESG Research étudie l'exposition de la société à l'opportunité envisagée et les initiatives mises en place pour l'adresser.
- L'étude des politiques mises en œuvre intègrent notamment l'encadrement des externalités négatives pour certains secteurs.

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class », telle que définie ci-après :

- Les notes définies sur chaque enjeu clef sont sommées et pondérées en fonction de leur importance au sein du secteur considéré afin d'obtenir une note générale absolue (de 0 à 10).
- Les analystes de MSCI ESG Research procèdent ensuite à une distribution des notes au sein des secteurs étudiés (de CCC à AAA). Les notations ainsi obtenues sont relatives au sein de chaque secteur couvert.

La méthodologie de notation Best-in-class permet d'identifier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

Lettre rating	Score final industrie / 10
AAA	8,6 – 10,0
AA	7,1 – 8,6
A	5,7 – 7,1
BBB	4,3 – 7,1
BB	2,9 – 4,3
B	1,4 – 2,9
CCC	0,0 – 1,4

Dans leurs travaux de notation, les analystes MSCI ESG Research intègrent les éventuelles controverses auxquelles sont exposées les sociétés. Les notes ESG, revues a minima annuellement, peuvent être révisées de manière ad hoc pour intégrer une controverse.

Nous utilisons les ratings MSCI ESG Research pour piloter le profil ESG de nos portefeuilles d'actifs liquides composés de sélections de fonds et d'instruments détenus en direct.

Les méthodologies de MSCI ESG Research sont présentées sous les deux liens ci-dessous :

<https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing>

<https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-data-and-solutions>

